

# LE CONSEIL EUROPÉEN DE L'URBANISME (CEU) ET SOS PARIS

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Publication du Livre blanc du CEU sur les projets des tours parisiens

Pour diffusion immédiate

**Le groupes d'experts du CEU émet une alerte sur les projets des tours à Paris :**  
*"Les tours en projet sont une menace à long terme  
pour le développement durable, l'identité locale, et le développement économique"*

#### Contacts presse :

##### France :

**Martine Le Mouel**  
Relations Presse SOS Paris  
06 74 58 39 53  
martine.lemouel@yahoo.fr  
sos.paris@orange.fr

##### USA :

**Michael Mehaffy**  
Membre du conseil du CEU et relations presse  
Sir David Anderson Fellow, University of Strathclyde

**Mary Campbell Gallagher, JD, Ph.D.**  
Membre du Conseil d'Administration de SOS Paris aux  
États-Unis

**New York et Paris, 21 Mars 2012:** Ce soir, au National Arts Club de la ville de New York, le Conseil Européen de l'Urbanisme (CEU), une ONG internationale dédiée au développement durable urbain, et SOS Paris, association de défense du patrimoine architectural parisien, ont annoncé les conclusions du Livre blanc du CEU sur les tours que la Mairie de Paris envisage de faire construire dans le 13ème, 15ème, et 17ème arrondissements.

À l'exception de la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, la construction d'immeubles de grande hauteur est interdite à Paris. Après la désapprobation de la part du public de la tour Montparnasse construite en 1973, une loi limitant la hauteur des immeubles a été promulguée en 1977, et a été respectée pendant près de 40 ans. Mais en Juillet 2008, la Mairie de Paris a autorisé la construction de six tours, dont les trois projets déjà très avancés, qui ont fait l'objet de l'étude du CEU.

Le Livre blanc du CEU, rédigé par son équipe d'experts, met en avant les conclusions suivantes :

- L'argument de la Mairie de Paris selon lequel des nouveaux bâtiments de grande hauteur sont nécessaires pour réaliser un nombre suffisant de logements, n'est pas fondé. Notamment, le CEU n'a trouvé aucune preuve que de tels immeubles ajouteraient un plus grand nombre de logements que celui qui pourrait être obtenu par des immeubles parisiens traditionnels.
- Les arguments portant sur le développement économique basés sur des hypothèses propres à la Mairie de Paris, peuvent paraître valables dans le court terme, mais ils sont contrebalancés par les dommages causés, à long terme, à l'attractivité économique de la ville.

- L'argument selon lequel les tours sont compatibles avec le développement durable n'est pas fondé, puisqu'il est basé sur une approche expérimentale du développement durable. Aussi, les preuves quant au caractère durable de ces tours, à plus grande échelle, sont faibles.
- Les tours vont créer une altération flagrante à l'horizon, qui aura des conséquences sur la valeur économique de l'industrie du tourisme culturel de la ville.
- Ces immeubles de grande hauteur seraient en violation de l'article 6 de la Charte de Venise qui prévoit la protection des monuments tels que le centre historique de Paris.
- Les projets proposés suivent un "CIAM moderniste", modèle de structure urbaine en contraste frappant avec la structure élaborée à l'échelle humaine du centre traditionnel de Paris. Les affirmations selon lesquelles cette nouvelle structure est plus «authentique» dans une «ère moderne" sont sans fondement.
- La Mairie de Paris pourrait atteindre les objectifs qu'elle a annoncés sans faire construire des tours, et, en outre, les sites qu'elle a choisis pourraient être bien mieux utilisés.

Enfin, le Livre blanc demande d'urgence qu'un organisme international de conservation comme que l'UNESCO, l'ICOMOS, ou le World Monuments Fund commande une étude approfondie des conséquences prévisibles sur le plan social, économique et environnemental de tours en projet à Paris.

Le Livre blanc du CEU résulte de sa mission d'information sur place et de ses rencontres avec l'association SOS Paris, en Octobre, 2011. Le groupe d'experts du CEU, accompagné de SOS Paris, avait alors visité les sites d'implantation des tours à Clichy-Batignolles dans le 17ème arrondissement, et à Paris Rive Gauche dans le 13ème arrondissement, avant la tenue d'une réunion commune.

"Nous sommes ravis de recevoir les conclusions du CEU" a déclaré Jan Wyers, secrétaire général de SOS Paris. "La Mairie de Paris, pour soutenir ses projets de tours, avance un certain nombre d'arguments qui évoquent le développement durable et le développement économique. Nous sommes ravis que le CEU les ait examinés attentivement. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous tromper à tel point, cela laisserait les générations futures bien démunies à plus d'un titre. Et ce ne serait certainement pas une stratégie «durable»."

La contestation des projets de tours à Paris rejoint l'opposition de citoyens à des projets similaires ailleurs en Europe : la remise en question du projet de la tour Gazprom de 100 étages dans la partie historique de Saint-Pétersbourg, a obligé son déplacement en dehors du centre-ville. La controverse a entouré, également, la tour "Shard" de 72 étages, à Londres.

**Le Livre Blanc du CEU est disponible à l'adresse :**

<http://www.sustasis.net/CEU-Paris.html>

**À propos du Conseil européen pour l'Urbanisme (CEU) :**

<http://www.ceunet.org/>

**Le Conseil européen de l'Urbanisme (CEU) est un réseau comprenant des chercheurs universitaires, des architectes professionnels, des urbanistes, des responsables gouvernementaux, des citoyens concernés et d'autres, et se consacre à l'équilibre des générations actuelles et futures par la promotion de villes à visage humaine, de communes, de villages et de zones rurales en Europe.**

**Le CEU considère que les villes européennes, leurs environs et l'environnement rural sont menacés par des tendances de développement qui entraînent :**

- le gaspillage des ressources naturelles et culturelles**
- la ségrégation sociale et l'isolement**
- l'expansion des utilisations monofonctionnels ou zones à usage unique**
- la perte de la spécificité locale, régionale et nationale et la cohésion.**

**Le Conseil Européen de l'Urbanisme est engagé dans une démarche fondée sur les preuves, la conception et le développement, par la recherche, et par les leçons de l'histoire, concrétisé dans les réussites et les échecs de l'urbanisme européen.**

### **À propos de SOS Paris**

**Association de sauvegarde du patrimoine architectural et urbanistique de Paris**

<http://sosparis.free.fr> (en français)

<http://tinyurl.com/SOSParisNet> (en anglais)

**Fondée en 1973 pour s'opposer au projet du président Georges Pompidou de faire entrer dans la ville une autoroute qui longerait la Seine, SOS Paris défend le patrimoine historique de Paris depuis près de 40 ans. Grâce à la vigilance de ses membres, à sa compétence acquise dans le suivi des permis de construire et d'autres procédures administratives, mais aussi grâce à la portée de son bulletin trimestriel, largement diffusé y compris dans les instances municipales et ministérielles, SOS Paris manifeste son refus de laisser anéantir le patrimoine parisien. SOS Paris, de concert avec d'autres associations du patrimoine, a pu amener les pouvoirs publics à renoncer à de nombreux projets destructeurs, comme le tunnel nord-sud sous Paris avec des nombreuses sorties dans le centre-ville, un stade dans le Bois de Vincennes et, plus récemment, elle a contribué à empêcher la vente de l'Hôtel de la Marine, un joyau national sur la place de la Concorde, utilisé comme siège de la Marine pendant de nombreuses années.**

**###**